

UCT E en FOAD

Conduire un atelier Avicole

Organisation de la formation :

- Formation théorique : 105 heures sur les documents d'autoformation du CFPPA avec des évaluations en cours de formation.
- Formation pratique chez le maître de stage de votre choix : 4 semaines minimum.

Contenu :

- Etude du système de production avicole
- Découverte de la conduite d'un lot de volailles, le logement, ...
- Connaissance des animaux (anatomie, croissance et développement, digestion, reproduction, ...)
- Raisonner la conduite d'élevage : alimentation, rationnement, reproduction, génétique, les maladies
- Analyse des résultats technico-économiques de l'atelier

Evaluation :

L'UCT sera acquise lorsque vous aurez validé les 3 épreuves suivantes :

- Rédaction d'un dossier de 15 - 20 pages.
- Epreuve orale.
- Validation de la pratique professionnelle (fiches de tâche) chez le maître de stage



UCT E en FOAD

Conduire un atelier Avicole

Contenu de la prestation :

- 1 entretien téléphonique avec la formatrice de technique en début de parcours (prise de contact + info sur le choix du lieu de stage et le dossier)
- 3 entretiens téléphoniques pour réaliser des bilans (dates calées lors de la prise de contact)
- Une correction du dossier avec explication
- La possibilité pour le stagiaire d'envoyer des mails pour les questions didactiques
- La validation de l'UCT (validation du dossier et de la pratique professionnelle en prenant contact avec le maître de stage)

Coût de la formation :

735 euros (Etablissement non assujetti à la TVA)

Contact :

CFPPA de la Dordogne : Natacha DUMAS

natacha.dumas@educagri.fr

Tel : 05 53 02 61 30